



REPUBLIQUE DU NIGER



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION ET DE LA COLLECTE DES EAUX DE RUISSELLEMENT (SNDI/CER)



PLAN DE L'EXPOSÉ

- I. Problématique de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement au Niger
 - II. Objectifs et axes stratégiques de la SNDICER
 - III. Les différentes composantes de la SNDICER
 - IV. Cadre logique de la SNDICER
- 

Problématique de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement au Niger

- Contexte général
 - Situation actuelle de l'irrigation et la CER
 - Atouts et Contraintes
- 

Contexte général

- Le Niger est un pays au cœur du sahel avec un climat marqué par une longue saison sèche (septembre/octobre – mai/juin) et une saison pluvieuse (juin-septembre). Sa superficie est de 1 267 000 km² dont près de 2/3 occupés par le désert, 24 % à vocation pastorale et 11 % à vocation agricole(avec 1 % réellement sécurisé par la pluviométrie)
- Sa population est estimée à 10 790 352hbits en 2001. Cette population majoritairement rurale(84 % sont des ruraux) pratique l'agriculture et l'élevage.

Contexte général

Le secteur de l'agriculture et de l'élevage constitue le 1er pourvoyeur d'emploi avec plus de 85% de la population.

Et depuis la chute du cours de l'uranium, l'économie du pays reste dominée par ce secteur rural qui contribue pour 41 % à la formation du PIB et 44 % de recettes d'exportation.

C'est pourquoi il a, de façon constante, été au cœur des préoccupations des différents responsables politiques au Niger. Plusieurs méthodes intervention en matière de développement rural ont été mises en œuvre.

Ces méthodes intervention ont progressivement évolué depuis l'indépendance du pays en quatre phases successives :

- (1960-1973) mise en place des politiques sectorielles pour l'agriculture l'accent était mis sur l'intensification et l'extension des surfaces-→montage des projets productivité régionaux

- - (1974-1983) priorité à l'autosuffisance alimentaire l'accent portait sur la réduction du déficit alimentaire pour une auto suffisance alimentaire. Création de l'ONAHA en 1978 et multiplication des AHA. C'est l'ère de projets à couverture nationale soutenus par une politique de subvention des intrants et de soutien aux prix agricoles. Mais à partir de 1982 l'Etat se désengage en supprimant progressivement les subventions et transfert la gestion des AHA aux coopératives.

- libéralisation dans le cadre de l'ajustement structurel (1984-1991)
cette période fut marquée par la sécheresse 1984-1985 et le concept de sites de cultures de contre saison.
Elaboration du document cadre pour le développement de l'irrigation privée.
- vers un rôle accrue des acteurs privés (depuis 1991)

Mais face à la précarité des conditions climatiques le secteur rural et par extension l'économie du Niger devient de moins en moins performante.

Et cela est confirmé par les résultats de l'enquête effectuée dans le cadre du PADEM en 1993 qui relèvent que 63 % de la population nigérienne vivent en dessous du seuil de pauvreté et 34 % en dessous du seuil d'extrême pauvreté. La pauvreté est plus marquante en milieu rural avec 66 % contre 58 % en milieu urbain.



En 1996 le Niger conclut un accord avec la BM et le FMI pour s'engager dans un processus continu d'ajustement.

- Hélas les résultats atteints sont globalement en deçà des objectifs et en septembre 2000 le pays conclut un programme économique et financier soutenu par la facilité pour la réduction de la pauvreté et de croissance de FMI et des appuis budgétaires de la BM.
- Et en décembre 2000 le Niger atteint le point de décision de l'initiative pays pauvre très en endettés

Situation actuelle de l'Irrigation et de la CER

- L'irrigation avec maîtrise de l'eau a été introduite au Niger à partir de 1966 en riziculture (avec la réalisation du périmètre de Saga) et dans les années 70 en polyculture (avec la réalisation des retenues collinaires de la région de Tahoua)
- Pour la CER les actions ont débuté dans les années 60 (Maggia) à titre expérimental et début 80 (Keita) avec une envergure de développement.
- Trois facteurs contribuèrent au développement de l'irrigation et de la CER: la sécheresse des années 70 et le phénomène de désertification, les rendements élevés obtenus et l'engagement de l'Etat, des OP, et de plusieurs bailleurs de fonds.

L'agriculture irriguée s'est développée selon 4 types d'aménagements

Les aménagements hydro agricoles
ONAHA



L'irrigation Privée



Les sites de cultures
de contre saison



Les sites de collecte des
eaux de ruissellement



Les aménagements hydro agricoles

ONAHA

- périmètres collectifs à maîtrise totale de l'eau réalisés par la puissance publique
- **Localisation:** vallée du fleuve, ADM, Goulbi, Komadougou sur une superficie totale de plus de 13 500 ha
- **Spéculations :** riziculture (2 campagnes/an) et polyculture
- **Gestion :** par les producteurs organisés en coopératives et encadrées par l'ONAHA (les modalités de mise en valeur et de gestion sont fixées par la loi n° 60-28 du 25 mai 1960)
- **Coût à l'ha:** de 6 à 10 millions FCFA

Les sites de cultures de contre saison

- En général des périmètres à maîtrise partielle de l'eau, irrigués à partir des puits, rivières, mares ou la décrue
- **Localisation:** sur l'ensemble du pays sur une superficie totale de près de 53 000 ha
- **Spéculations :** cultures maraîchères
- **Gestion :** par les producteurs (gestion commune des points d'eau) encadrées par les SAA
- **Coût à l'ha:** de 1 à 4 millions FCFA dont 10 à 30% contribution physique des bénéficiaires

L'irrigation privée

- Périmètres individuels à maîtrise totale de l'eau
- **Localisation:** sur l'ensemble du pays sur une superficie totale de plus de 7 000 ha
- **Spéculations** : riziculture, arboriculture, maraîchage
- **Gestion** : par les producteurs
- **Coût à l'ha:** de 1 à 2.5 millions FCFA

Les sites de collecte des eaux de ruissellement

- Périmètres à maîtrise partielle de l'eau
- **Localisation**: sur l'ensemble du pays sur une superficie totale de près de 300 000 ha des terres récupérées ou traitées
- **Conception** : mini barrage, banquettes, zai, trachée, muret, cordon pierreux,..
- **Spéculations** : culture pluviale, décrue
- **Gestion** : le statut foncier des sites récupérés non clarifié
- **Coût à l'ha**: de 20 à 400 mille FCFA (50 à 90% contribution physique de la population)

Atouts et Contraintes

➤ Les Atouts

- Un important potentiel en terres et en eau (près de 270 000 ha, 30 milliards de m³ d'eau de surface, 2,5 milliards d'eaux souterraines renouvelables et 2 000 milliards de m³ d'eaux souterraines non renouvelables)
- Cadre juridique favorable
- Une gamme importante des techniques et technologies d'irrigation et de collecte des eaux de ruissellement
- Une bonne connaissance des techniques CES/DRS par les populations

Atouts et Contraintes

➤ Les Contraintes

- Faible capacité organisationnelle et technique des exploitants
- Statut des terres aménagés non adapté
- Difficulté d'approvisionnement en intrants
- Absence de schéma d'aménagement par bassin
- Mauvaise gestion en particulier de l'eau sur les AHA
- Quasi absence du système bancaire dans le domaine

Objectifs et axes stratégiques de la SNDICER

- **Objectif Global : Améliorer la contribution de l'agriculture irriguée au PIB agricole**
- **4 Objectifs spécifiques**
 - (i) améliorer la productivité des aménagements et Diversifier les productions irriguées en vue de rentabiliser les investissements ;
 - (ii) professionnaliser la gestion des aménagements;
 - (iii) consolider et augmenter les superficies irriguées
 - (iv) Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles pour l'irrigation.

RELATION SDR - SNDICER

SDR	PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION MISE EN ŒUVRE PAR LA SNDI/CER
Objectif général : <i>Réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% à 52% en 2015</i>	
Objectifs spécifiques <i>-Intensifier les productions agro sylvo pastorales</i> <i>-Améliorer la valorisation des productions agro sylvo pastorales</i> <i>-Créer les conditions d'une gestion durable des ressources naturelles</i> <i>-Renforcer les capacités des acteurs ruraux</i>	Objectif général : <i>Améliorer la contribution de l'agriculture irriguée au PIB agricole</i>
Lignes d'intervention prioritaires <i>-Favoriser l'accès aux services financiers, notamment au crédit, en milieu rural</i> <i>-Favoriser la mise au point et l'adoption de technologies performantes et adaptées aux besoins des producteurs ruraux</i> <i>-Améliorer les conditions de rémunération des produits agro sylvo pastoraux</i> <i>-Mobiliser les ressources en eau en vue de sécuriser les différentes productions</i> <i>-Faciliter un accès aux ressources naturelles permettant une gestion durable</i> <i>-Sécuriser les systèmes d'exploitation du milieu et préserver l'environnement</i> <i>-Promouvoir le renforcement des organisations rurales</i> <i>-Développer l'accès des acteurs du secteur rural à l'information et à la formation</i>	Objectifs spécifiques : <i>1.Améliorer la productivité des aménagements et diversifier les productions irriguées en vue de rentabiliser les investissements</i> <i>2.Professionnaliser la gestion des aménagements</i> <i>3.Consolider et augmenter les superficies irriguées</i> <i>4.Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles pour l'irrigation</i>

Les Axes Stratégiques

- ***Axe 1 : Instaurer un cadre d'incitation à l'investissement et à la promotion de l'irrigation privée, et valoriser les investissements***
- **1. Clarifier le régime foncier**
- **2. Promouvoir une nouvelle doctrine d'aménagement**
- **3. Développer un système d'information économique**
- **4. Améliorer les performances agronomiques**
- **5. Favoriser le financement**

Les Axes Stratégiques(suite)

- *Axe 2 : conduire une gestion intégrée durable du capital productif*
- 1.Favoriser l'accès à la ressource eau et assurer sa gestion optimale
- 2. Généraliser les programmes CES/DRS
- 3. Promouvoir une gestion intégrée des ressources naturelles (terre, eau)

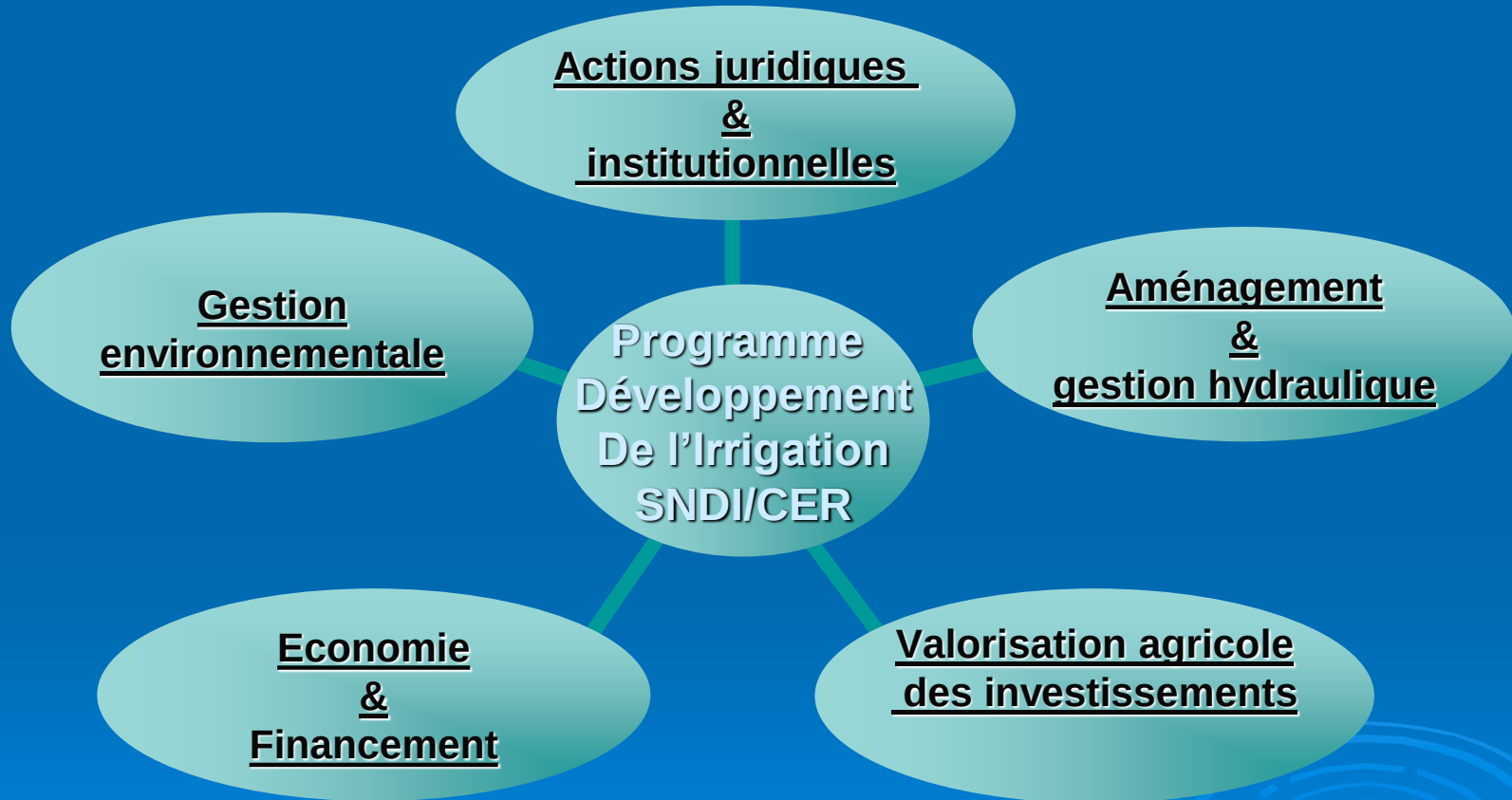
Les Axes Stratégiques(suite et fin)

- ***Axe 3 : Définir les rôles et renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations privées impliquées dans le développement de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement***
- **1. Définir le rôle des acteurs**
- **2. Promouvoir des structures et cadres de concertation**
- **3. Développer un dispositif d'appui -conseils**

Les Composantes du <<Programme Développement de l'irrigation>>

- La SNDI/CER entend donner un contenu opérationnel au Programme <<Développement de l'Irrigation>> de la SDR défini comme programme prioritaire.
- La SNDI/CER a retenu cinq (5) composantes pour la mise en œuvre de ce Programme.
- Ces composantes tiennent compte de la spécificité du secteur de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement et seront exécutées en parfaite synergie avec les autres programmes sous sectoriels de la SDR.

Les Composantes



Description sommaire des Composantes

- **A Composante Actions juridiques et institutionnelles**
- **Objectif:** favoriser l'émergence des différents acteurs dans un environnement juridique adapté
- **3 volets**
- **1 cadre organisationnel de l'agriculture irriguée** (mettre en place des cadres de concertation, favoriser l'inter profession)
- **2 régime juridique de la terre et de l'eau**(améliorer et adapter le cadre législatif et réglementaire, diffuser les textes)
- **3 répartition et renforcement des fonctions entre secteur public et secteur privé**(renforcer les acteurs, clarifier les rôles)

Description sommaire des Composantes(suite)

- **B Composante Aménagement et Gestion hydraulique**
- **Objectif:** contribuer au développement de l'agriculture irriguée par la réhabilitation et la réalisation des AHA gérés de façon transparente, rationnelle et durable
- **3 volets**
- **1 réalisation des aménagements**(élaborer une nouvelle doctrine, réaliser des nouveaux aménagements)
- **2 restructuration et réhabilitation des AHA**(procéder à la réhabilitation des périmètres, promouvoir l'émergence des prestataires de gestion déléguée de l'eau)
- **3 développement de la petite irrigation**(créer et réhabiliter des petits périmètres villageois, faciliter l'accès aux technologies éprouvées)

Description sommaire des Composantes(suite)

- **C. Composante Valorisation agricole des investissements**
- **Objectif** : contribuer à la rentabilisation de l'irrigation
- **2 Volets**
- **1 recherche et développement -agronomique socio-économique et technologique-**(optimiser la gestion de l'eau, valoriser les opérations post récoltes, favoriser l'utilisation de fertilisants naturels, tester l'intégration irrigation aquaculture)
- **2 renforcement du système de vulgarisation**(mettre en place un dispositif approprié de vulgarisation et un mécanisme de diffusion par type d'irrigation, former et équiper les agents de vulgarisation)

Description sommaire des Composantes(suite)

- **D. Composante Economie et financement**
- **Objectif:** créer les conditions favorables devant permettre aux irrigants d'accéder facilement au financement
- **2 Volets**
- **1 accès au financement de l'irrigation** (créer un fonds de garantie, appuyer le développement des mutuelles d'épargne et de crédit décentralisés, renforcer et consolider les moyens de refinancement des SFD)
- **2 amélioration de l'approvisionnement** (structurer la filière intrants, appuyer les systèmes de warrantage, mettre un programme test d'épandage des phosphates naturels)

Description sommaire des Composantes (suite et fin)

- **E. Composante Gestion environnementale**
- **Objectif:** contribuer à la préservation du capital productif à travers des actions conjuguées d'aménagements anti-érosifs et le suivi des ressources.
- **2 Volets**
- **1 suivi global des ressources naturelles**(actualiser l'étude sur la connaissance des ressources terres irrigables et eau, mettre en place un système de suivi et un observatoire de la gestion agricole des eaux, mener de sensibilisation sur les facteurs environnementaux de durabilité de l'irrigation)
- **2 protection environnement des sites d'irrigation et des bassins versants** (encourager la généralisation des actions de CES/DRS sur la globalité des BV, promouvoir les actions de protection rapprochée des périmètres)

objectif global : améliorer la contribution de l'agriculture irriguée au PIB agricole

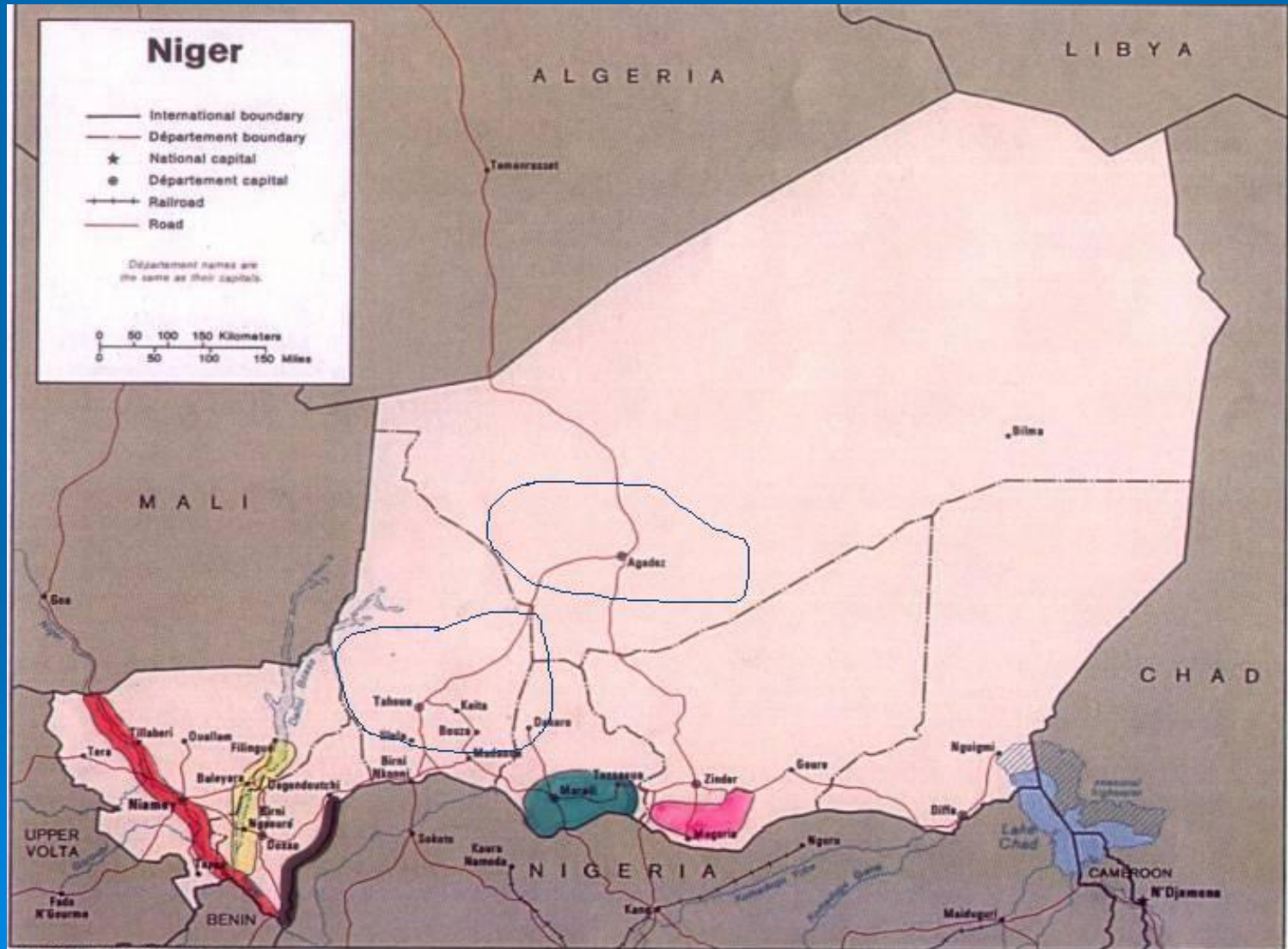
Objectif spécifique 1 <i>Améliorer la productivité des aménagements et diversifier les productions irriguées en vue de rentabiliser les investissements</i>	Objectif spécifique 2 <i>Professionnaliser la gestion des aménagements</i>	Objectif spécifique 3 <i>Consolider et augmenter les superficies irriguées</i>	Objectif spécifique 4 <i>Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles pour l'irrigation</i>
Résultats attendus 1. les aménagements sont rentabilisés 2.un dispositif d'appui technique opérationnel et efficace est mis en place 3.l'approvisionnement en intrants est amélioré 4.l'accès au crédit est assuré 5. la petite irrigation est développée 6. les cultures irriguées sont diversifiées 1.la commercialisation des productions irriguées est assurée	Résultats attendus 1.des groupes spécialisés sont mis en place et l'inter profession est développée ; 2.les fonctions de chaque acteur sont clairement définies et pleinement exercées 3.la gestion de l'eau sur les aménagements est améliorée 4.les capacités opérationnelles des acteurs sont renforcées	Résultats attendus 1. un régime juridique de la terre et de l'eau adapté est mis en place 2.une nouvelle doctrine d'aménagement portant sur les types d'irrigation (modes de réalisation et de gestion) est élaborée et adoptée 3.des nouveaux aménagements sont créés 4.les anciens périmètres sont réhabilités 5.le financement des infrastructures d'irrigation est assuré	Résultats attendus 1.des cadres de concertation sont créés et opérationnels; 2. l'approche GIRE est développée 3.les ressources en eau et en terres irrigables sont connues 4.un système opérationnel de suivi des ressources eau et terres est mis en place 5.les populations concernées ont pris conscience des problèmes de dégradation des sol 6.le phénomène érosif est atténué grâce aux actions de CES/DRS 7.les ONG et associations s'intéressent beaucoup mieux à la protection environnementale des périmètres

Cadre logique sommaire de la SNDI/CER (Programme Développement de l'Irrigation)

Hiérarchie des Objectifs		Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Hypothèses Importantes
Objectif Global 11.0	Améliorer la contribution de l'agriculture irriguée au PIB agricole			
OS11.0.1	Améliorer la productivité des aménagements et diversifier les productions irriguées en vue de rentabiliser les investissements	- niveau de rendement -niveau de revenu	Rapports services techniques, ONAHA, DSCN	L'Etat continue son effort pour le développement de l'irrigation Les partenaires maintiennent et renforcent leur appui au Niger
OS11.0.2	Professionnaliser la gestion des aménagements	- % des AHA où la gestion est optimale	Rapport des services chargés de l'encadrement des exploitants	L'Etat continue son effort pour le développement de l'irrigation Les partenaires maintiennent et renforcent leur appui au Niger
OS11.0.3	Consolider et augmenter les superficies irriguées	-ha aménagé -ha réhabilité	Rapport des services chargés de la réalisation des AHA	L'Etat continue son effort pour le développement de l'irrigation Les partenaires maintiennent et renforcent leur appui au Niger
OS11.0.4	Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles pour l'irrigation	% irrigants ayant adopté des bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles pour l'irrigation	Rapport des services chargés de l'encadrement des exploitants	L'Etat continue son effort pour le développement de l'irrigation Les partenaires maintiennent et renforcent leur appui au Niger

Quelques images et photos





CASIERS RIZICOLES



CANAL EN TERRE



BARRAGE DE ABOKA



BARRAGE DE MAIDIGA TANOUT ZINDER



2019.03.05

Cultures maraîchères le long du fleuve Niger



Je vous remercie de votre attention

